

# GUIDE 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION

## Sur l'application « Coriandre »

**Avant de vous connecter, munissez-vous de tous les documents requis (cf. Liste des pièces à fournir) :**

### 1- Se connecter à l'application à compter du 8 juillet 2021

Navigateur préconisé : **FIREFOX** -Internet Explorer non supporté-

Pour effectuer une pré-inscription en ligne :

- ☐ **Nouveaux entrants** : n° INE/BEA (10 chiffres et une lettre, voir relevé de notes du baccalauréat) ou n° de candidature qui vous a été communiqué (Parcoursup / INSA).

**Les étudiants étrangers n'ayant pas de n° INE/BEA doivent utiliser le n° de candidature.**

<http://inscription.insa-cvl.fr/cgi-bin/WebObjects/Coriandre.woa/wa/preInscription>

### 2- Commencer la saisie de son dossier : Cliquer sur « Pré-inscription »



Les champs obligatoires \* doivent être renseignés. Vous pouvez afficher une « aide » en survolant

l'icône

A la fin de chaque page, cliquez sur le bouton

Enregistrer

Et /Où

Suivant

#### 2.1 Onglet « Informations Générales »

[Info. Générales](#) | [Titres d'Accès](#) | [Formations Envisagées](#) | [Cursus de l'Etudiant](#) | [Situ. Sociale](#) | [Renseignements Divers](#)



**ATTENTION** : L'application peut faire apparaître **des messages d'erreurs** sur le coin en haut à droite de l'écran, lorsque les champs n'ont pas été remplis. Il suffit de rectifier votre saisie et d'enregistrer à nouveau pour passer à l'onglet suivant.



- **Photo Identité « tête découverte » obligatoire** : Cliquer sur en haut à droite au-dessus encadré photo et sélectionner votre photo d'identité et valider.
- **INE ou BEA** : voir Relevé de notes du baccalauréat.
- **N° Certificat CVEC** : Exemple : STR9-YOJAUL-29. **Ce numéro est obligatoire**, il figure sur votre attestation.
- **Numéro de Sécurité Sociale** : figure sur la Carte vitale. Il s'agit du n°INSEE. Saisir votre propre n° de Sécurité sociale et non celui d'un de vos parents. Si vous ne le connaissez pas, laisser la rubrique en blanc et cocher « Code Inconnu ».
- **N° de Téléphone obligatoire** : à renseigner, et terminer votre saisie en cliquant sur bouton

Ajouter

puis cliquer sur bouton

Enregistrer

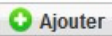
## 2.2 Onglet « Titres d'Accès »

- **Baccalauréat ou équivalent permettant d'accéder à l'enseignement supérieur français :**  
 Pour les nouveaux étudiants INSA : **à renseigner.**  
 Renseigner type établissement, l'année, le titre de votre baccalauréat, la mention, le département, l'établissement (tapez les premières lettres du nom de l'établissement, et trouver l'établissement dans la liste déroulante proposée).
- **Diplôme / Autre titre d'accès à la formation souhaitée :**  
 Pour les nouveaux étudiants INSA : **à renseigner (sauf ceux qui s'inscrivent en 1<sup>ère</sup> année)**  
**Admis sur concours :**  
 Cette rubrique est nécessaire pour les candidats ayant effectué le concours CPGE ou Hors CPGE, celui-ci vous donnera accès aux différentes formations de l'établissement.  
 Pour les nouveaux étudiants INSA :  Avez-vous été admis sur concours ?  
**Exemples :**
  - Bachelier 2020 qui s'inscrit en 1<sup>ère</sup> année Ingénieur : **Année d'obtention** « 2020 » -  
**Type de concours** « Concours sur titre en 1<sup>ère</sup> année ingénieur INSA CVL ».
  - DUT 2020 qui s'inscrit en 3<sup>ème</sup> année Ingénieur : **Année d'obtention** « 2020 » -  
**Type de concours** « Concours sur titre en 3<sup>ème</sup> année ingénieur CVL ».
- **Dernier établissement fréquenté :**  
 Pour les nouveaux étudiants INSA : il s'agit de l'établissement fréquenté en **2020/2021**

## 2.3 Onglet « Formations envisagées »

Info. Générales Titres d'Accès **Formations Envisagées** Cursus de l'Etudiant Situ. Sociale Renseignements Divers

Cet onglet vous permet de saisir **la ou les formation(s) à laquelle (auxquelles) vous souhaitez vous inscrire ainsi que noter votre mode de paiement et le choix de votre LV2 ;**

➔ Cliquez sur le bouton 

**Les rubriques suivantes doivent être complétées obligatoirement :**

- **Diplôme :**  
 Exemple : *pour une inscription en 1<sup>ère</sup> année*, sélectionner « Cycle préparatoire Sciences et Technologies Pour l'Ingénieur » puis Niveau « Année 1 ».  
*Pour les inscriptions à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'ingénieur jusqu'en 5<sup>ème</sup> année, y compris pour les masters,* vous devez compléter **en plus** le campus d'affectation dans le champ Parcours, et les informations suivantes :
  - **Type d'inscription** : sélectionner « Principale »
  - **Régime d'inscription** : sélectionner « Formation initiale hors apprentissage »

Inscription en :	1 <sup>ère</sup> inscription	Type d'inscription	2 <sup>ème</sup> inscription	Type d'inscription
<b>GSI, MRI, STI, de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> année</b>	Diplôme Ingénieur (GSI, MRI, STI, ERE)	Principale		
<b>5<sup>ème</sup> année + Master (double cursus)</b>	Diplôme Ingénieur (GSI, MRI ou STI)	Principale	Master (Mécanique, informatique, ...)	Complémentaire
<b>MASTER M1 ou M2 simple cursus</b>	Master	Principale		

- **Mode de paiement saisie obligatoire :**






- Prélèvement 1fois, 2 fois ou 3 fois
- Virement bancaire (attendre de recevoir le rib de l'établissement)
- Paiement en ligne

Pour ce mode de paiement une fois votre dossier validé vous recevrez un mail du service scolarité vous autorisant à procéder au paiement en ligne (**à partir du 16/08/2021**)

- Concernant la valeur « Non concerné » Uniquement réservé aux élèves Boursiers, en contrat professionnel ou apprentis.

Cliquez sur ENREGISTRER, puis sur 

## 2.4 Onglet « Coursus de l'étudiant »

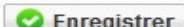
     

- Pour les nouveaux étudiants INSA :







**NB :** certaines données sont déjà renseignées comme le baccalauréat, elles sont issues de l'onglet « Titres d'accès ».

Si vous souhaitez ajouter une formation et/ou une interruption d'études, cliquer sur

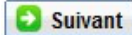


Si aucune autre formation n'est à ajouter ou si vous n'avez rien à modifier, cliquer sur le bouton 

## 2.5 Onglet « Situation sociale »

- **Etape 1 -Ressources**

Renseigner les différentes rubriques. Cliquez sur le bouton 

- **Etape 2 – Assurance Scolaire-Extra-Scolaire ou Vie privée**

**La Responsabilité civile est obligatoire.** Elle vous couvre pour les dommages que vous causez à autrui dans votre vie privée et dans votre vie d'étudiant. Elle est exigée pour les stages, et doit comporter **une date de validité pour l'année universitaire 2020-2021**

## 2.6 Onglet « Pièces jointes »

- **Etape 3 – Bourses**

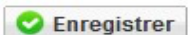
Cliquer sur le bouton 

Renseignez les différentes rubriques - Pour le numéro d'Allocataire = Saisir votre numéro INE.

**La notification conditionnelle d'attribution de bourses (recto/verso) est obligatoire.**

En cas de dossier de **bourse « en instance »**, le paiement des droits de scolarité sera exigé.

En cas d'attribution tardive, cette somme sera remboursée ultérieurement sur présentation de la notification.

Lorsque votre saisie est terminée, pour passer à l'onglet suivant cliquer sur bouton 

Télécharger à l'aide du bouton  **tous les documents** (format PDF, JPG) nécessaires à votre inscription/réinscription,

**ATTENTION : CES DOCUMENTS SONT OBLIGATOIRES POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER.**

**A NOTER : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.**

- Renseignements divers

Dans cet onglet, vous devrez renseigner les champs selon votre situation.

Lorsque votre saisie est terminée, pour passer à l'onglet suivant cliquer sur bouton



### 3- Editer votre Fiche récapitulative de pré-inscription

**ATTENTION** : Le montant des droits à régler apparait lors du « Récapitulatif de votre dossier d'inscription » -

Si vous souhaitez vous inscrire à des activités complémentaires,

Cliquer sur onglet : et sélectionner les articles à rajouter à votre inscription initiale.

Si vous avez fini votre saisie, ➔ Cliquez sur le bouton pour éditer votre Fiche récapitulative de pré-inscription.

Il vous reste qu'à ouvrir le document généré, l'imprimer, et nous le transmettre par mail :

➤ [scolarite-bourges@insa-cvl.fr](mailto:scolarite-bourges@insa-cvl.fr)

### 5- Modalités paiements :

- **PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE (Règlement en 1 fois)**  
(Possible uniquement avec cartes VISA ou MASTERCARD, avec option 3DSecure)

Pour ce mode de paiement une fois votre dossier validé vous recevrez un mail du service scolarité vous autorisant à procéder au paiement en ligne. Retourner sur votre espace Coriandre (à partir du 16/08/2021)

- **VIREMENT BANCAIRE (Règlement en 1 fois)** : Attendez de recevoir le RIB de l'établissement  
Nous fournir **obligatoirement** la preuve de virement (Veillez à indiquer dans en référence du virement : LE NOM DE L'ETUDIANT

- **PRELEVEMENT BANCAIRE (en 1, 2 ou 3 fois)** : MANDAT SEPA accompagné du RIB de l'étudiant

#### Dates de prélèvements

Le 10 Septembre 2021 si dossier complet sur Coriandre avant le **26 août pour un paiement 1,2 ou 3 fois.**

Le 10 Octobre 2021 si dossier complet sur Coriandre avant le **24 septembre pour un paiement 2 ou 1 fois.**

Le 10 Novembre 2021 si dossier complet sur Coriandre au plus tard le **28 septembre pour un paiement en 1 fois.**

Par défaut si impossibilité des modes de règlement précédents.

- **CHEQUE BANCAIRE** à l'ordre « Régisseur de Recettes de l'INSA CVL » accompagné de votre fiche récapitulative d'inscription (envoi postal) à l'adresse de Blois.



**Aucun document ne doit être envoyé par voie postale  
(sauf paiement par chèque),**

**Les documents liés à votre inscription doivent être  
déposés sur notre site CORIANDRE**

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.**

**Campus de BOURGES :**

INSA CENTRE VAL DE LOIRE – SERVICE SCOLARITE –  
88 boulevard LAHITOLLE  
CS 60013 – 18022 BOURGES CEDEX

- Pour toute question TECHNIQUE et/ou INFORMATIQUE, vous pouvez écrire à : [support-informatique@insa-cvl.fr](mailto:support-informatique@insa-cvl.fr)
- Pour toute question ADMINISTRATIVE, vous pouvez écrire, à : [scolarite-bourges@insa-cvl.fr](mailto:scolarite-bourges@insa-cvl.fr)

**Aucune astreinte (TECHNIQUE/INFORMATIQUE/SCOLARITÉ) durant la période Fermeture de  
l'Institut (24/07 au 13/08/2021)**

**Réouverture du service scolarité le Lundi 16 Août 2021.**